

## Énergie

## Résultats en berne pour la SEEG en 2016

F.A.

Libreville / Gabon

**LA** Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) a clôturé l'année 2016 sur des résultats contrastés. Le Conseil d'administration qui s'est tenu vendredi, sous la présidence de Patrice Fonlladosa, a dévoilé les comptes de l'exercice

marqué par un net recul de ses indicateurs de performances.

Pour la seconde année consécutive, les actionnaires de la SEEG ne toucheront... rien. Pour cause, le résultat net de l'entreprise a, une nouvelle fois, chuté en 2016, malgré une progression de 4% de son chiffre d'affaires.

Selon le Conseil d'administration, les bénéfices ont

baissé 1,2 milliard de francs CFA pour s'établir à 6,1 milliards de francs CFA. La trésorerie de l'entreprise se trouve actuellement, indique-t-on, dans le rouge. La dette de l'Etat qui s'élève, soutient-elle, à 44,8 milliards de franc CFA à fin 2016, et celle des particuliers en seraient la principale cause.

« Il est clair que l'état de la trésorerie est l'un des motifs



Les administrateurs de la SEEG à l'étape du bilan 2016.

Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale

## L'artisanat pour lutter contre le chômage des jeunes

F.A.

Libreville/Gabon

**LE** secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Mi, s'est entretenu, le 30 mars dernier, à Libreville, avec le ministre de la Promotion des Petites et moyennes entreprises, Biendi Maganga Moussavou. Au cours de leur rencontre, les deux hommes ont fait le point de la dernière assemblée générale tenue les 17 et 19 décembre 2016 qui a décidé d'accorder le siège de la Confédération artisanale des petites et moyennes entreprises de l'Afrique centrale à notre pays.

« L'artisanat peut être un moyen de régler plus ou moins ce problème du chômage de la jeunesse dans notre sous-région. Nous avons élaboré la stratégie au niveau de l'Union Africaine et on peut s'en inspirer pour l'adapter à notre sous-région. Nous pourrions



Photo : E. N.

Un auto-emploi dans l'artisanat, Marie Edwige Koumba, créatrice d'objets pour la décoration intérieure.



Photo : Elie Ngougourou

Ces oeuvres sont une source de revenus pour son auteur.

nous inspirer justement de l'initiative du ministre qui est un enfant de la sous-région et pourra contribuer à

la mise en place de cette stratégie», a confié Ahmad Allam-Mi.

Conflits homme-faune/Conférence internationale à la Lopé

## Ouverture des travaux aujourd'hui

I. M'B. (Scé: DCP)

Libreville / Gabon

**L'AGENCE** nationale des parcs nationaux (ANPN) et le ministère de l'Economie forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la protection et de la gestion durable des écosystèmes, en partenariat avec le Programme mondial pour la vie sauvage, accueillent la Conférence internationale sur la réduction des conflits homme-faune et l'amélioration de la coexistence, du 3 au 7 avril 2017, à la Lopé et à Libreville.

Sont attendus, des experts internationaux de la vie sauvage et les meilleurs spécialistes gabonais. Selon les organisateurs, cet évé-

nement doit apporter des réponses aux problématiques environnementales et sociales liées au voisinage conflictuel entre les humains et les animaux. Les débats et ateliers se tiendront tout d'abord au Lopé Hôtel, au cœur du sanctuaire inscrit au Patrimoine mondial sous l'appellation " Ecosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda ", pour s'achever vendredi prochain à l'auditorium de l'immeuble Arambo à Libreville.

Dans le cadre du Programme mondial pour la vie sauvage, un dispositif-cadre pour la préservation de la faune et de la flore sauvages, la prévention du crime lié aux espèces sauvages et le développement durable, le Fonds pour l'en-

vironnement mondial met à la disposition du gouvernement une subvention d'environ 5,5 milliards de francs. Véritables menaces contre la viabilité des moyens de subsistance des communautés et pour la survie des espèces menacées, les conflits homme-faune se multiplient sous l'effet de la croissance démographique, des changements dans l'utilisation des terres, de la perte ou de la fragmentation de l'habitat, de la mauvaise gouvernance et de la demande croissante en ressources naturelles.

Cette conférence doit permettre de mieux cerner les différentes approches et les solutions mises en œuvre, afin d'aider les équipes de terrain à concevoir des réponses concrètes.

principaux. Je donnerai d'amples d'explications sur le fait que depuis deux ans, on ne verse pas des dividendes au moment de l'assemblée générale de juin », a souligné le PCA Patrice Fonlladosa.

Avant d'ajouter : « On a un niveau d'impayés qui a beaucoup augmenté en 2016 et, bien évidemment, cette année n'était pas celle pendant laquelle nous allons faire des mesures coercitives. Pour autant, nous avons compris qu'il fallait faire des investissements. »

Concernant justement ces investissements, ces derniers sont restés soutenus afin d'accompagner le développement des services, selon les responsables de

l'entreprise. Ils se sont donc élevés à 24,3 milliards de francs CFA affectés à plus de 90% au domaine concédé par l'Etat.

Sur la question des tarifs dont s'interroge la population, le PCA a affirmé que les tarifs ne s'envolent pas. « Depuis cinq ans, les tarifs sont globalement stables ici au Gabon. Il n'y a pas du tout d'envol tarifaire. On a essayé de comprimer au plus fort de ce que nous sommes capables de faire, compte tenu du degré d'acceptation de la population », a-t-il souligné.

**Renouvellement\*** Le directeur général de la SEEG, Antoine Boo, est revenu sur les perspectives de la SEEG d'un point de vue contrac-

tuel. Après la signature de l'avenant 8, et qui a été notifié le 17 mars dernier par décret n°86/PR/MEE, l'entreprise envisage de poursuivre la discussion avec le gouvernement, afin de voir comment effectuer une transition vers le contrat d'affermage.

« Nous allons nous réunir autant de fois avec les partenaires de la SEEG pour travailler sur l'avenant 9, afin d'adapter les conditions de contrat vers l'affermage pour qu'il soit signé vers le mois de novembre, et de le démarrer en début 2018. Avant de passer au nouveau modèle de contrat qui est l'affermage », a déclaré Antoine Boo.



## AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de son développement, le Groupe SOGAFRIC recherche un(e)

## CHEF COMPTABLE

Vous :

- Supervisez le service comptable, assistez les collaborateurs et assurez leur formation
- Veillez, prenez toutes les dispositions pour assurer les obligations sociales, fiscales et supervisez la gestion de la trésorerie
- Assurez et auditez de la bonne tenue des comptes

Profil : Bac +4/5 en gestion comptabilité finance, avec 5 ans minimum d'expérience.

Poste basé à Libreville.

## RESPONSABLE D'ATELIER MECANIQUE AUTOMOBILE

Vous :

- Mettez en place des procédures et faites respecter les consignes de sécurité
- Assurez la mission d'expertise des véhicules et la coordination des travaux
- Assurez le développement du SAV et la vente d'accessoires et pneumatiques

Profil : Bac +3/4 en mécanique automobile avec 5 ans minimum d'expérience en gestion d'atelier. Poste basé à Port-Gentil.

## TECHNICIEN SERRURIER COFFRE-FORT

Vous :

- Contrôlez la réalisation des interventions d'installation ou maintenance et s'assurez de leur bon fonctionnement
- Diagnostiquez les dysfonctionnements et procédez à leur réparation

Profil : Bac +2 technique en ouvrage du bâtiment ou serrurerie métallique, avec expérience. Technicité en soudure et matériel de serrurerie. Poste basé à Libreville.

Merci d'adresser votre candidature à [contact.rh@groupesogafric.com](mailto:contact.rh@groupesogafric.com) ou Groupe SOGAFRIC B.P.613 ZI OLOUMI Libreville.